Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-213501042-20251212-2025_12_71-DE

République Française
Département ILLE ET VILAINE
EPINIAC

2025-138

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 9 décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de EPINIAC s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame RAMÉ-PRUNAUX SYLVIE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/12/2025.

Présents : Mme RAMÉ-PRUNAUX SYLVIE, Maire, Mmes : CHOQUET Anne-Laure, DUCOUX Soazig, LAURENT Régine, PASSIER Géraldine, TRUFFLET Joëlle, MM : DE LA CHESNAIS Arnaud, DESPRES Jean-Louis, GAUTRIN Eric, HARDY Benoît, ROIZIL Jérôme, RUAUX Phillipe

Excusé ayant donné procuration : M. BOURGEAULT Thierry à M. DESPRES Jean-Louis

Excusée : Mme DESNOS Sophie

A été nommé(e) secrétaire : Mme TRUFFLET Joëlle

2025_12_71 – Présentation d'un devis

Madame le Maire présente le devis de l'entreprise Atelier Couet concernant la restauration du confessionnal de l'Eglise de St Léonard pour un montant de 11 232 € HT soit 13 478,40 € TTC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

-**RETIENT** le devis de l'entreprise Atelier Couet pour un montant de 11 232 € HT soit 13 478,40 € TTC

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/12/2025

Le Maire
SYLVIE RAMÉ-PRUNAUX

MAIRIE D'EPINIAC
35 (Ille-et-Vilaine)

Secrétaire de séance
Mme TRUFFLET Joëlle

Publicité des actes de la commune par voie électronique le